Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-213502412-20251211-D_25_12_113-DE

La Richardais
Port d'attache de vos passions

COMMUNE DE LA RICHARDAIS

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 11 décembre 2025

Délibérations

Date de convocation
Le 27/11/2025
Date d'affichage
Le 27/11/2025

Nombre de conseillers :19

En exercice : 19

Présents : 14

***Votants* : 19**

Certifié exécutoire compte tenu de la publication en mairie et de la transmission en Préfecture le 16/12/2025 :
Le Maire,
Pierre CONTIN

MAIRIE DE LA RICHARDAIS

Délibération n° 25-12-113

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre, à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Mairie Annexe, Salle Pierre Coudert, à La Richardais, sous la présidence de Monsieur **CONTIN** Pierre, Maire.

Étaient présents : Messieurs **LACOMBE** Michel, **LAGOGUÉ** Éric, **BOSSE** Christophe, **MÉHOUAS** Philippe, **CORBEL** Christian, **OHIER** Jean-Luc, **GUILLEMER** Daniel **et** Mesdames **THEUER-BOUBAYA** Nathalie, **TESSARO** Roselyne, **LEROY** Valérie, **LEMAIRE** Marie-José, **HELEUX** Joëlle, **GRIGNON-SINAY** Sylvie et formant la majorité des membres en exercice,

5 Absents excusés : Messieurs **PERSON** Olivier, **POUTRIQUET** Maxime et Mesdames **GOUEDART** Isabelle, **THÉBAULT** Lucie, **ZORZITTO-CHATEL** Loredana

5 Pouvoirs : Monsieur **PERSON** Olivier donne pouvoir à Monsieur OHIER Jean-Luc, Monsieur **POUTRIQUET** Maxime donne pouvoir à Monsieur CORBEL Christian, Madame **GOUEDART** Isabelle donne pouvoir à Monsieur CONTIN Pierre, Madame **THÉBAULT** Lucie donne pouvoir à Monsieur LAGOGUÉ Éric, Madame **ZORZITTO-CHATEL** Loredana donne pouvoir à Madame THEUER-BOUBAYA Nathalie

Secrétaire de séance : élue à l'unanimité : Madame LEROY Valérie

➢ Désignation des délégués syndicaux pour siéger au sein du comité syndical de Rance Emeraude Assainissement,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-7 ;
Vu l'arrêté préfectoral du 29 juin 1973 créant les statuts du SIVU du syndicat intercommunal d'assainissement de Saint-Briac – Saint Lunaire qui doit devenir Rance Emeraude Assainissement (ci-après REA) à compter du 1er janvier 2026 ;
Vu la délibération n°25-09-101 du 25 septembre 2025 approuvant l'adhésion au syndicat ;
Vu la délibération du 3 octobre du comité syndical approuvant l'adhésion de la commune ;
Vu les statuts du syndicat et en particulier son article 12.

Et sous réserve de la publication de l'arrêté inter-préfectoral à venir arrêtant les nouveaux statuts du syndicat REA.

Considérant que le Maire expose qu'à la suite de l'adhésion de la commune au REA, la commune doit procéder à la désignation des délégués de la commune pour le représenter au sein du comité syndical.

Considérant que la commune est représentée par 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

Conformément à l'article L.5211-7 du CGCT, les délégués de la commune sont élus au scrutin secret à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection à la majorité relative. En cas d'égalité, le plus âgé est élu.

Sont candidats en qualité de représentants titulaires et suppléants :

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-213502412-20251211-D_25_12_113-DE

Représentants titulaires	Représentants suppléants
M. OHIER Jean-Luc M. CONTIN Pierre	Mme GRIGNON-SINAY Sylvie Mme THEUER-BOUBAYA Nathalie M. MEHOUAS Philippe

Sens du vote :

M. OHIER Jean-Luc : 16 voix pour, 3 abstentions
M. CONTIN Pierre : 19 voix pour
Mme GRIGNON-SINAY Sylvie : 18 voix pour
Mme THEUER-BOUBAYA Nathalie : 7 voix pour
M. MEHOUAS Philippe : 13 voix pour

Sont élus pour représenter la commune de La Richardais au sein du syndicat Rance Emeraude Assainissement :

Représentants titulaires	Représentants suppléants
M. OHIER Jean-Luc M. CONTIN Pierre	Mme GRIGNON-SINAY Sylvie M. MEHOUAS Philippe

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte et valide les représentants titulaires et suppléants énoncés précédemment.

Pour extrait conforme,
À La Richardais,
Le 15/12/2025
Le Maire, Pierre CONTIN

MAIRIE DE LA RICHARDAIS